

Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Gian-Luca Ferrini,
Mady Keita et Michele Scala demandant à la Municipalité d'étudier
la possibilité de créer un espace "tags" pour les jeunes

Rapport No 46-2008 de la Municipalité

Renens, le 14 mars 2008/npmr

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En date du 29 mars 2007, MM. les Conseillers communaux Gian-Luca Ferrini, Mady Keita et Michele Scala ont déposé un postulat demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer un espace "tags" pour les jeunes.

Les requérants s'étonnent des frais inhérents aux nettoyages des tags et graffs sur les murs de la ville, montant estimé à Fr. 20'000.--, et proposent dès lors de créer des espaces disponibles pour ce type de création. Selon contact avec un des postulants, ce dernier reconnaît volontiers que l'interdit est quelquefois plus attractif que la mise à disposition de murs mais, compte tenu d'autres réalisations dans ce sens dans d'autres villes, il pense qu'un projet de ce type aurait tout son sens à Renens, avec notamment l'arrivée de l'ECAL.

La réponse à ce postulat est articulée de la manière suivante :

1. Introduction
2. Etat des lieux
3. Démarche proposée
4. Conclusion

1. Introduction

A des fins de compréhension, il est nécessaire de mentionner la différence entre le graffiti et le tag. Le graffiti est *une inscription calligraphiée ou un dessin tracé, peint ou gravé sur un support qui n'est normalement pas prévu à cet effet*. Le tag est *un graffiti tracé ou peint, caractérisé par un graphisme proche de l'écriture et constituant un signe de reconnaissance*.

Ainsi, de nombreux jeunes utilisent le tag comme pour "marquer leur territoire" soit par une signature ou par des noms ou des codes de leur ville, leur quartier ... (1020 par exemple). Les graffeurs quant à eux sont moins nombreux et souvent plus âgés, ils exercent leur art souvent de manière illégale prenant quelquefois de gros risques, aux alentours des voies ferrées notamment.

Il y a quelques années, le graffiti était encore assimilé à la culture Hip-hop, art urbain né dans la rue, culture dont font également partie intégrante le break-dance et le rap. Aujourd'hui le graffiti tend de plus en plus à devenir un art pictural urbain bien souvent utilisé comme "champ d'expérimentation" pour des graphistes en devenir.

Aujourd'hui de plus en plus de villes reconnaissent le graffiti comme un mode de culture urbaine, comme une véritable galerie d'art à ciel ouvert.

2. Etat des lieux

Si de nombreuses villes en Suisse alémanique sont pionnières dans ce domaine, en Suisse romande, seules Lausanne et Sion soutiennent une réelle action en matière d'art urbain.

Lausanne

La Ville de Lausanne a une tradition en matière de graffiti qui remonte à plus de 15 ans avec des projets soutenus par le délégué jeunesse. Aujourd'hui de nombreux murs de la ville, dans divers quartiers, ont bénéficié de projets menés par des initiateurs privés, soutenus et financés par la ville et autorisés par la police.

Par ailleurs, depuis 2005, chaque été, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation de la ville propose des ateliers d'art urbain aux jeunes lausannois. Ainsi, les jeunes de 10 à 17 ans peuvent s'initier gratuitement à la poésie urbaine, à l'art du graffiti et aux autres techniques de peinture, tout en bénéficiant de conseils d'artistes confirmés. Selon les informations reçues, un certain nombre de participants viendrait de l'Ouest lausannois.

Sion

Cette ville a une grande expérience en matière de graffiti avec notamment la réalisation en 2005 d'une fresque de 800m² réalisée sur les murs extérieurs de la piscine communale. A l'origine des différents projets qui ont été menés dans cette ville, ce sont des jeunes qui ont abordé les autorités, par l'intermédiaire du délégué jeunesse notamment. Un projet plus global intitulé "Collectif 21" a vu le jour à Sion avec trois objectifs :

- a) obtention des murs autorisés (développement d'un "réseau" pour la réalisation de graffitis);
- b) création d'expositions (espace culturel) autour du thème du graffiti;
- c) actions de prévention sociales et pédagogiques.

Ce projet toujours actuel est directement mis en place par un groupe de jeunes qui est devenu l'interlocuteur direct du délégué jeunesse de la ville. Cette démarche participative est devenue, en deux ans, un projet totalement autonome géré par les jeunes.

Situation à Renens

Des ateliers graffitis et tags ont été proposés par l'association du "Quart-Monde" il y a quelques années. Ces ateliers s'adressaient principalement aux usagers de l'association. Par ailleurs, une réflexion a été menée au Centre de Rencontre et d'Animation de Renens (CRA)

en 2001 sur un projet de mise en valeur d'un mur extérieur du bâtiment. Le CRA a de plus fait appel en 2006 à un jeune graffeur pour qu'il intervienne sur le container "*Renens roule*" situé à la Gare de Renens.

Expérience à Renens

Le promeneur trouve facilement de nombreuses réalisations, autorisées ou non : graffitis "sauvages" sur les parois des halles CFF, nombreux tags "1020", "Un village grec sur la mer Egée" au chemin de Borjod ... Enfin, bien que cette initiative ne soit pas directement de la même nature, on peut également citer le projet de fresque réalisée par les enfants et les jeunes dans le passage des immeubles du Censuy en 2005, sous la supervision des services Sécurité sociale et Culture-Jeunesse-Sport.

D'autres idées ont vu le jour récemment. En effet, durant l'été 2007, suite au projet des jeunes de réaménager Le Ranch, un graffiti a été réalisé sur un des murs du parc durant la fête du quartier. Par ailleurs, un bureau d'architectes a pris contact avec le délégué jeunesse pour proposer un projet sur le nouveau bâtiment à la rue de la Source. Un "concours" a été mis sur pied et remporté par Shem, artiste connu, qui réalisera la fresque au printemps 2008.

Selon certains spécialistes comme les gérants de magasins de spray, il y aurait entre 10 et 15 graffeurs renanais, dont certains sont talentueux et connus au-delà des frontières de l'Ouest lausannois. Les passionnés du "graff" rencontrés lors des différents contacts sont enthousiastes à l'idée de développer un projet à Renens.

3. Démarche proposée

Pour aller dans le sens du postulat, la Municipalité propose une réponse en deux temps. D'abord la mise sur pied d'ateliers d'expression ponctuels "*les ateliers graffs de Renens*", afin de détecter le véritable engouement de la part des jeunes de la ville. Ensuite, en fonction du résultat, la pertinence d'une mise à disposition de murs ou d'espaces graffitis ou tags permanents sur le territoire de la ville devra être évaluée.

En Suisse Romande, Renens bénéficie d'une réputation de précurseur en lien avec la culture Hip hop (Sens Unik, les premiers graffitis ...). Ainsi, le tag ou le graffiti est un mode d'expression et de communication très prisé par les jeunes. Toutefois, il faut mentionner qu'excepté le projet de graffiti réalisé sur un mur dans le quartier du Ranch en 2007, il n'y a pas de demande clairement exprimée de la part des jeunes pour un projet dans ce domaine depuis l'arrivée du délégué jeunesse.

Projet "les ateliers graffs de Renens"

"Les ateliers graffs de Renens" seront organisés les 28 et 29 juin 2008, durant l'après-midi (13h00-17h00). Ils auront lieu à l'espace culturel de la Place du Marché de Renens. Durant ces deux jours, plus de vingt adolescent-e-s (idéalement âgés entre 13 et 17 ans) pourront s'exercer à l'art du graffiti en s'inscrivant au préalable auprès du délégué jeunesse. Une finance d'inscription (Fr. 10.--) sera demandée. Elle permettra d'une part une rentrée d'argent et d'autre part de fixer un cadre (lorsque l'on paie on s'engage à venir).

Durant les ateliers, les jeunes seront amenés à préparer une esquisse de leur fresque puis ensuite de la réaliser sur des panneaux fixés sur le pourtour de l'espace culturel. Chaque participant disposera d'un espace d'environ 4 m².

Les jeunes seront encadrés par des professionnels (1 moniteur pour 5 jeunes, artistes graffeurs de la région) qui auront pour objectif de superviser le travail d'un point de vue artistique mais également d'un point de vue éducatif. En effet, créer des actions avec les jeunes, c'est également être en lien avec eux, leur permettre de réaliser des projets, de s'exercer à de nouvelles activités. Aussi, parce que le lien précède la loi, ces moments seront aussi l'occasion de rappeler les règles en matière de graffiti et de tags et préciser que ces actes sont punissables s'ils sont réalisés de manière illégale.

Au niveau du budget, un montant de Fr. 3'000.-- sera nécessaire, prélevé sur le compte "projets jeunesse". Ce budget comprend le paiement des moniteurs; l'achat du matériel (panneaux de bois, lambourdes, plastiques de protection et du matériel de fixation); les bonbonnes de spray (110 unités); les masques et gants pour les jeunes ainsi qu'une collation. Le Centre Technique Communal a confirmé son implication en ce qui concerne la fixation du matériel, la livraison et reprise de table et barrière vauban.

Pour réaliser ce projet, nous souhaitons faire passer une information par le canal traditionnel (voie de presse, informations aux partenaires, e-mails aux jeunes) mais également par les cours de dessins qui sont donnés à l'Etablissement secondaire de Renens. Un contact avec la Direction des écoles est prévu afin de lui faire part de cette proposition.

De plus, nous souhaitons que ces œuvres soient maintenues durant la semaine suivant la manifestation. Cette exposition permettra ainsi une visibilité du travail des jeunes. Les panneaux seront ensuite conservés par la ville pour être par exemple exposés contre les palissades du futur chantier de la Place du Marché.

Ainsi, en organisant "les ateliers graffs de Renens", la Municipalité souhaite donner une première impulsion positive pour les adeptes du graff. En effet, pour les jeunes, il est motivant d'avoir la possibilité de s'exercer à l'art pictural urbain et de présenter ensuite ses œuvres au public.

Un bilan de l'action proposée sera effectué afin de déterminer les suites à donner à cette première expérience. Il s'agira d'évaluer le potentiel de cette démarche ponctuelle dans l'optique du développement d'un projet d'espace "autogéré" en s'inspirant notamment du modèle sédunois. Un tel concept ouvrirait également des possibilités d'intervention en lien avec les palissades autour du chantier de la Place du Marché.

4. Conclusion

L'idée principale des "ateliers graffs de Renens" est donc de repérer, à travers un encadrement particulier, les personnes talentueuses et intéressées par ce mode d'expression, et de les inciter à former un groupe "leader" à Renens. Ce groupe permettrait, tout comme à Sion, de soutenir ensuite des démarches participatives par les jeunes en matière d'espaces graffiti. En effet, il est important de donner la possibilité aux jeunes de devenir responsable d'un projet en étant des consommateurs "acteurs", reconnus, autonomes et valorisés. Ainsi le projet devient un des supports du travail axé autour du thème de la citoyenneté.

La Municipalité considère ainsi avoir répondu au postulat de MM. les Conseillers communaux Gian-Luca Ferrini, Mady Keita et Michele Scala.

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le rapport No 46-2008 de la Municipalité du 14 mars 2008,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

D E C I D E

de prendre acte du rapport de la Municipalité concernant le postulat de MM. les Conseillers communaux Gian-Luca Ferrini, Mady Keita et Michele Scala demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer un espace "tags" pour les jeunes.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.) Jean-Daniel LEYVRAZ

Membre de la Municipalité concerné : Mme Myriam Romano-Malagrifa